



CHARTRE DE L'ARBRE

5 ENGAGEMENTS POUR UNE VILLE PLUS VERTE

Une gestion de l'arbre dans la ville qui concilie respect des normes environnementales et aménagement urbain.

- 1 Un arbre abattu = un arbre remplacé
- 2 Agir pour la biodiversité = diversifier les espèces
- 3 Respecter l'arbre dès sa plantation = des fosses agrandies, un suivi des arrosages et de l'entretien
- 4 Assurer la continuité avec les villes voisines = intégrer notre patrimoine arboré dans un couloir écologique
- 5 Bien s'entourer = travailler en partenariat avec des professionnels reconnus de l'arbre

LES ARBRES DU PRÉ SAINT-GERVAIS EN QUELQUES CHIFFRES



- 1 157 arbres au Pré Saint-Gervais
- Depuis 1998, 192 nouveaux arbres plantés
- Chaque année, 1 nouvel arbre planté ou replanté pour 1 000 habitants (comme la Ville de Paris)
- Tous nos arbres mis côte à côte représenteraient l'équivalent d'une forêt de 25 000 m², soit 3,5 terrains de foot
- 56 % du patrimoine arboré composé de marronniers, tilleuls et platanes

CONCILIER LE BIEN-ÊTRE DE L'ARBRE ET LES CONTRAINTES URBAINES

L'arbre est un être vivant qui doit s'adapter aux nombreux facteurs qui l'entourent. Le milieu urbain n'offre pas toujours la possibilité de garantir les conditions minimales d'épanouissement à chaque arbre par l'occupation des souterrains, la taille des trottoirs, le stationnement, la présence d'habitations... C'est pourquoi à chaque nouvelle plantation, il est essentiel de se poser les bonnes questions et d'intégrer des principes primordiaux à sa qualité de vie.

L'espace

6m³ souterrains sont requis au minimum pour la plantation de chaque arbre. Dans le contexte du territoire contraint et dense gervaisien, toute nouvelle plantation est donc un petit défi !

Les aménagements

Le renouvellement du patrimoine arboré entraîne une réflexion sur les déplacements piétons et leur sécurisation, principalement dans le cadre de la législation des déplacements des personnes à mobilité réduite dans les petites rues de notre territoire.